

COMPTE-RENDU DU **CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2012**

Nombre de Conseillers:

en exercice: 13

L'an deux mille douze, le 14 juin, à 20 heures.

présents :

le Conseil Municipal de la Commune de Présilly

votants:

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Monsieur Alain Bullat, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal: 7 juin 2012.

Conseillers présents : A. BULLAT, N. DUPERRET, C. GAZEL, B. TREMBLET, H. DUNAND, F. VULLIET,

D. DUNAND, D. GENOUD, G. VIGNY, R. PETTITT, V. BLONDIN

Conseillers excusés: P. JACQUEMAIN, Conseillers absents: X. SPRUNGLI

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 10 mai 2012

Le procès- verbal est approuvé à l'unanimité.

URBANISME – AFFAIRES FONCIERES

2/ Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) : point sur la procédure

M. le Maire informe le Conseil municipal de l'avancement de la procédure. Suite à la réunion publique du 11 mai dernier qui n'a pas rassembler beaucoup de monde mais qui fût intéressante, la commission urbanisme s'est réunie pour préparer le diagnostic de territoire, étape qui devrait durer jusqu'à la fin de l'année. En parallèle, la délibération prescrivant la révision du POS sera mise à l'ordre du jour du Conseil municipal du 5

juillet prochain.

3/ Aménagement foncier : discussion sur les emplacements réservés nécessaires à la Commune

M. le Maire explique que, dans le cadre de l'aménagement foncier, la Commune doit s'interroger sur les emplacements qui seraient utiles pour des projets d'intérêt général (aire de jeux, de sport, jardins familiaux...). Une réflexion est donc à mener plus avant sur ce point.

4/ Demande d'acquisition par anticipation d'un bien porté par l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF 74)

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 8 octobre 2009 portant acceptation des modalités d'intervention et de portage de l'EPF 74 pour l'acquisition du bien suivant :

Section	Nº cadastral	Situation	Surface
A	205	135 Route du Bé d'Lé	11a 01ca

VU la convention pour portage foncier en date du 14 octobre 2009 entre la Commune et l'EPF 74, fixant les modalités d'intervention, de portage et de restitution du bien ;

VU l'acte d'achat par l'EPF 74 en date du 21 décembre 2009 fixant la valeur du bien à la somme de 111.904,01 euros (frais d'acte inclus);

VU les remboursements déjà effectués par la Commune, soit la somme de 55.952,00 euros et fixant ainsi le solde restant dû à l'EPF à la somme de 55.952,01 euros ;

Vu l'article 4.7 du règlement intérieur de l'EPF 74;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'acquérir par anticipation la parcelle section A N° 205 et d'interrompre la mission de portage de l'EPF 74.

ACCEPTE qu'un acte soit établi au prix de 111.904,01 euros, conformément à l'avis de France Domaine et de rembourser à l'EPF le solde de l'investissement, soit la somme de 55.952,01 euros ;

S'ENGAGE à rembourser les frais annexes et à régler les frais de portage courant entre la date de signature de l'acte d'acquisition et la date de signature de l'acte de cession, diminués le cas échéant, des subventions et loyers perçus pour le dossier;

CHARGE Monsieur le Maire de signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

TRAVAUX

5/ Requalification du Chef-lieu: information sur le début des travaux

La réunion préparatoire des travaux a eu lieu et permis de préciser les modalités et le calendrier prévisionnel. Les travaux vont se faire en deux phases :

- le secteur Route de Beauregard/Rue de l'église sera le premier à être réaménagé. Les travaux commenceront le 18 juin et devraient se poursuivre jusqu'à début août. A cette date, il sera totalement terminé.
- Le secteur de la Route du Bé d'Lé débutera en septembre et sera terminé en novembre.

En parallèle seront également menés les travaux de réalisation du square à côté de la salle des fêtes.

Le projet prévoit la réalisation en certains points (carrefour du Bourillon, devant la mairie) de plateaux en béton désactivé sur l'ensemble de la largeur de voirie. Or ce matériau nécessite 3 semaines de séchage avant de pouvoir être ouvert à la circulation. Cela entraînera quelques perturbations dans la circulation, que l'entreprise s'efforcera de réduire au maximum.

6/ Entretien de la voirie : prévision des travaux

La voirie communale se dégradant de plus en plus, un marché d'entretien a été signé avec une entreprise. Il est notamment prévu de reprendre les fondations de la rue de l'église qui sont très mauvaises, et de procéder à du gravillonnage sur certains secteurs afin de boucher les nids-de-poules et de boucher les fissures.

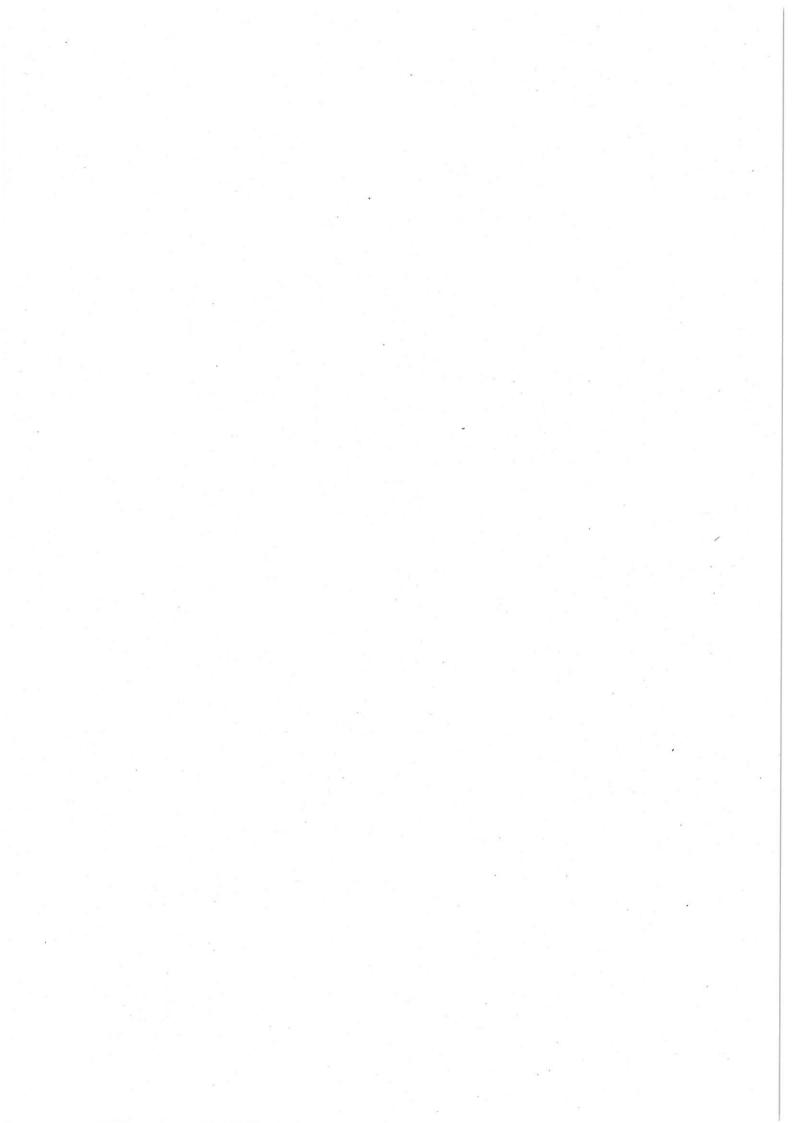
DIVERS

M. le Maire demande l'autorisation au Conseil municipal de rajouter ce point à l'ordre du jour. Cette demande est accordée.

7/ Créance irrécouvrable - Admission en non valeur

M. le Maire fait part au Conseil municipal de la proposition du comptable public de l'admission en non valeur de certaines créances irrécouvrables sur le budget de l'eau.

Il s'agit de trois créances d'un montant respectif de 0,50 €; 0,18 € et 0,10 €. Le montant total s'élève donc à 0,78 €.



Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'admettre en non valeur cette créance irrécouvrable d'un montant de 0,78 €.

8/ Point sur les travaux

- hangar technique: la dalle béton est coulée et le bardage monté. Les menuiseries extérieures sont en cours d'installation.
- Enfouissements des lignes aériennes: les poteaux route de Beauregard doivent être enlevés d'ici une à deux semaines. Au Chef-Lieu les travaux d'enrobé des tranchées ont été réalisés. Nous sommes en attente de l'intervention de France télécom pour les branchements des particuliers.

9/ Actualité intercommunale

- étude sur la fiscalité de la Communauté de Communes et des Communes : la CCG a commandé un diagnostic de la fiscalité afin d'étudier d'éventuelles convergences ou transfert de ressources sur le territoire communautaire. Cette étude sera finalisée à l'automne.
- Ouverture de la concertation sur le projet de tramway: un dossier de présentation du projet de tramway entre Saint-Julien et la frontière suisse est consultable en mairie. Il présente les 3 trajets possibles, et un registre permet de recevoir les demandes et observations du public.
- SIVU Beaupré: le projet d'extension du groupe scolaire avance. Le permis sera posé prochainement.

10/ Questions diverses

- Feux de la Saint-Jean: ils se dérouleront le samedi 23 juin, à partir de 19h30, à l'espace des Rappes. Il est prévu un apéritif offert par la municipalité suivi d'un repas servi par le comité paroissial, le tout en musique.
- Délimitation du domaine autoroutier concédé: la Commune, la SAFER et ADELAC sont en discussion afin de définir l'acquisition des terrains qui n'ont pas été rachetés par leurs anciens propriétaires.
- Recensement de la population : le prochain recensement à présilly aura lieu en début d'année prochaine.
- Attribution de logements sociaux : une première commission va prochainement se réunir pour étudier les dossiers de demande de logements du Préau, au petit-Châble.
- Panneaux d'information électronique: plusieurs devis vont être demandés en vue de l'acquisition éventuelle d'un panneau d'information électronique au Chef-Lieu.
- Conteneurs d'ordures ménagères: les premiers conteneurs semi-enterrés ont été installés au Chef-Lieu et au Petit-Châble. Ils ne sont pas encore en service et ne doivent pas être utilisés. Une information ultérieure sera donnée à ce sujet. A terme, cette formule sera généralisée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Le Maire.

Alain BULLAT